



AXA France I.A.R.D. SA
DIRECTION ENTREPRISES IARD
ILE DE FRANCE
RISQUES SPECIAUX

Téléphone 01 56 35 40.22

Télécopie 01 56 35 48 30

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 26 Rue Drouot, 75458 PARIS CEDEX 09, attestons que :

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

148 avenue Gambetta

75020 PARIS

a souscrit pour son compte, le contrat n° 37503540312287, prenant effet le 15 Septembre 2004 et garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber ainsi qu'à ses Comités régionaux, ses Comités départementaux, les Clubs et Associations affiliés, membres de la FFN, du fait de leurs activités statutaires, administratives ou fonctionnelles relatives à la pratique de leur discipline, à l'organisation de manifestations ou à l'enseignement s'y rapportant.

Le présent contrat garantit notamment les dommages causés aux bâtiments confiés à l'Assuré et au contenu en général, résultant de dégradations et détériorations à l'occasion de la mise à disposition temporaire des locaux.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Elle n'est valable que sur présentation, par le club, d'un justificatif d'adhésion à la FFN.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 15 Septembre 2006 au 14 Septembre 2007 inclus, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 5 Septembre 2006
Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR LA SOCIETE

